



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

télévision

Question au Gouvernement n° 4503

Texte de la question

CRÉATION DE LA CHAÎNE DE TÉLÉVISION FRANCE INFO

M. le président. La parole est à M. François de Mazières, pour le groupe Les Républicains.

M. François de Mazières. Madame la ministre de la culture et de la communication, vous avez signé lundi avec la présidente directrice générale de France Télévisions le contrat d'objectifs et de moyens pour la période courant jusqu'à 2020, contrat qui prévoit une augmentation des aides de l'État de 63 millions, dont 38 millions pour le seul budget 2017.

Cette augmentation des dépenses de l'État s'explique essentiellement par la création de la chaîne d'information en continu France Info. Vous avez de surcroît prévu la création de 75 nouveaux emplois sur un total de 150.

Les Français savent qu'aujourd'hui, il faut faire des économies partout...

M. Éric Straumann. Quelle gabegie !

M. François de Mazières. ...et se serrer la ceinture. De plus, ils souffrent notamment des hausses de la fiscalité.

Alors, ils peuvent légitimement se demander pourquoi créer un nouveau service ? N'y a-t-il pas assez de chaînes ? L'offre est pléthorique ! On compte trois chaînes d'information en continu qui, certes, sont privées mais de qualité (« Ah ! » *sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Madame la ministre, nous avons bien vu que le succès n'est pas vraiment au rendez-vous puisque l'audience de cette nouvelle chaîne est de 0,3 %, un taux très faible. Les salariés de la radio France Info se sont d'ailleurs mis en grève car ils ne sont pas favorables à ce projet.

Alors, madame la ministre, la question est simple : pensez-vous vraiment que les chaînes d'information en continu privées sont de si médiocre qualité qu'il faille créer une nouvelle chaîne – à moins que le syndrome de Noël ne vous conduise à faire des cadeaux ? Vous en faites d'ailleurs beaucoup en ce moment.

M. Laurent Furst. Excellente question !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Mme Audrey Azoulay, ministre de la culture et de la communication. Mesdames et messieurs les députés, monsieur le député François de Mazières, je commencerai ma réponse à votre question en rendant hommage à

Rémy Pflimlin, qui a dirigé France Télévisions après avoir dirigé France 3 et qui nous a quittés récemment (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Après de longues négociations et un processus qui a bien entendu concerné les commissions de l'Assemblée et du Sénat, j'ai en effet signé lundi dernier un contrat d'objectifs et de moyens avec France Télévisions.

Vous le constaterez, le contraste est grand par rapport à ce qui prévalait jusqu'en 2012. Je rappelle que l'indépendance de l'audiovisuel public a été restaurée – la nomination, confisquée au CSA, lui a ainsi été restituée. Nous avons également donné une feuille de route stratégique...

M. Laurent Furst. Et dépensière !

Mme Audrey Azoulay, ministre. ...et financière au groupe public.

Trois priorités, et non une seule, figurent dans ce contrat d'objectifs et de moyens de France Télévisions.

La première, vous l'avez dit, c'est la création, avec l'engagement de financements annuels de France Télévisions pour ses programmes – documentaires, fictions, animations, cinéma – qui passe de 400 à 420 millions.

La deuxième, vous l'avez soulignée, c'est l'information mais, en l'occurrence, les chiffres dont vous disposez ne sont pas exacts – je me ferai un plaisir de vous les communiquer à nouveau. Le projet de la chaîne d'information, qui est aussi numérique, est constitué par la mutualisation de moyens, le coût supplémentaire étant de l'ordre de 15 millions.

Enfin, la troisième priorité, c'est le numérique afin d'assurer l'avenir du groupe France Télévisions.

Je crois que notre vision du service public...

M. Franck Gilard. En l'occurrence, madame, ce n'est pas un service public !

Mme Audrey Azoulay, ministre. ...correspond à la société fragmentée qui est la nôtre. Nous défendons à la fois son indépendance, son rôle fédérateur et une priorité stratégique pour les programmes qui fondent l'imaginaire collectif de la société et qu'il ne faut absolument pas délaisser, comme cela fut le cas. (*Applaudissements plusieurs les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Données clés

Auteur : [M. François de Mazières](#)

Circonscription : Yvelines (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4503

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 décembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 décembre 2016](#)